

A&H CONSEIL
S.A.S au Capital de 1000 euros
33 rue Gutenberg
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
R.C.S. Nanterre 790 762 462

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai, à dix heures, Les associés de la société par actions simplifiée "**A&H CONSEIL**", au capital de 1 000 Euros, divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, dont le siège social est au 33 rue Gutenberg 92100 BOULOGNE BILLANCOURT,

Ont pris la décision suivante relative au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés décident de transférer le siège social 33 rue Gutenberg BOULOGNE BILLANCOURT au 7B Boulevard Anatole France 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

« Le siège de la société est fixé au 7B boulevard Anatole France 92100 Boulogne Billancourt. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président, après lecture.



Président associé

Henri
TRINTIGNAC